

Qui prendra soin de nous demain

Débat démocratique organisé dans le cadre des
États généraux de la bioéthique



Mardi 5 mai à DIJON

Jeudi 7 mai à BESANÇON

HÔTEL DE RÉGION

Dossier de **PRESSE**

Élise Moreau, présidente du CESER
Régis Aubry, président de l'IPVS



IPVS

INSTITUT POUR LA PRÉVENTION
DES VULNÉRABILITÉS
LIÉES À LA SANTÉ



Communiqué de presse

Dans le cadre des États généraux de la bioéthique, pilotés par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), deux journées de débats démocratiques régionaux intitulées "**Qui prendra soin de nous demain ?**" sont organisées par le Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne-Franche-Comté (CESER) et l'Institut pour la prévention des vulnérabilités liées à la santé (IPVS), en partenariat avec le PGI, l'espace de réflexion éthique régional, France assos santé, la CRSA, le rectorat et les universités.

Ces rencontres s'inscrivent dans la démarche nationale portée par le CCNE et offrent un espace de réflexion territorialisé associant notamment représentant·es de la société civile, expert·es et jeunes. Les contributions issues de ces échanges viendront alimenter les travaux nationaux des États généraux de la bioéthique.

Les débats s'inscrivent dans un contexte de profonde transition démographique : l'allongement de la durée de vie, conjugué à une baisse durable de la natalité qui transforme les équilibres sociaux et interroge la capacité de la société à accompagner l'augmentation des situations de vulnérabilité. Les progrès médicaux ont profondément amélioré la santé et l'espérance de vie, mais ils engendrent de nouvelles responsabilités collectives.

Les enjeux éthiques liés à la vulnérabilité, à la soutenabilité du système de santé et aux solidarités constituent des questions centrales pour l'avenir de nos sociétés, et appellent une réflexion approfondie dans le cadre des États généraux de la bioéthique.

Les débats régionaux aborderont trois enjeux éthiques centraux : la responsabilité sociale de la médecine, la soutenabilité du système de santé et l'avenir des solidarités, afin de réfléchir collectivement au modèle de soins et de société souhaitable pour demain.

Contacts :

CESER – Séphora Vauclair Directrice
sephora.vauclair@bourgognefranche-comte.fr - Tél 06 25 08 91 67
IPVS – Marie-Pierre Rusterholtz Directrice
ipvsdirection@gmail.com - Tél 06 71 39 05 21

Qui prendra soin de nous demain ?

Organisation de débats démocratiques régionaux dans le cadre des États généraux de la bioéthique

Les débats qui se tiennent sur deux journées, sont organisés par le Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne-Franche-Comté (CESER) et l'Institut pour la prévention des vulnérabilités liées à la santé (IPVS), en partenariat avec le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Ils s'inscrivent dans le cadre des États généraux de la bioéthique portés par le CCNE, dont ils constituent un temps d'échange et de réflexion territorialisé.

Les préconisations, analyses et idées qui émergeront de ces échanges viendront alimenter les États généraux de la bioéthique, contribuant ainsi à la réflexion nationale.

Contexte

Une transition démographique marquée, facteur de fragilité

Les progrès réalisés dans le domaine de la santé et de la médecine sont évidents et non contestables. Des maladies autrefois mortelles sont aujourd'hui guéries grâce aux avancées scientifiques, médicales et aux politiques de santé publique. Ces progrès ont profondément transformé les conditions de vie et de santé des populations.

L'une des conséquences majeures de ces avancées est **l'augmentation significative de la longévité**. Il est désormais possible de vivre beaucoup plus longtemps, souvent en bonne santé. La diminution de la mortalité chez les personnes âgées conduit ainsi à une augmentation inédite du nombre de septuagénaires et d'octogénaires, modifiant en profondeur les structures familiales ainsi que le paysage économique et social.

Cette augmentation de la longévité croise une autre réalité majeure : **une baisse inédite de la natalité**. Le taux de fécondité des femmes diminue depuis les années 2000. Si des raisons médicales existent, cette baisse est principalement liée à des facteurs d'ordre socio-économique, et relève en grande partie de choix individuels.

L'association de ces deux phénomènes – allongement de la durée de vie et diminution de la natalité – **constitue une transformation profonde**, observée au niveau international. Elle apparaît comme un facteur de fragilité pour les sociétés développées, en particulier en ce qu'elle interroge leur capacité à maintenir un équilibre démographique, économique et social. Cette situation est en partie le fruit des progrès de la santé publique et des évolutions structurelles de nos sociétés.

La zone d'ombre des progrès médicaux

La possibilité de vivre de plus en plus longtemps peut aussi signifier vivre plus longtemps en situation de vulnérabilité liée à l'altération de la santé.

Ces situations correspondent à des vies prolongées du fait de l'intervention médicale, avec des maladies "ralenties" ou chronicisées, des séquelles, des handicaps, des pathologies synchrones, une altération de l'indépendance fonctionnelle, voire de l'autonomie de décision. Bien que particulièrement associées au vieillissement, ces situations peuvent survenir à tout âge. Elles sont souvent sources de souffrance humaine, liée à une dégradation de la qualité de vie, et parfois à une perte du sens de la vie.

Le rôle central des proches aidants

Pour faire face à ces situations de vulnérabilité, 11 millions de proches aidants, soit près de 16 % de la population française, soutiennent quotidiennement un parent, un conjoint ou un proche. Ces aidants sont eux-mêmes exposés à des formes de vulnérabilité, en raison du surcroît de charges matérielles, psychologiques et sociales générées par les situations de soutien et d'accompagnement. Ce phénomène de vulnérabilité prolongée apparaît fortement lié à l'existence de systèmes de santé développés et performants.

Un défi majeur pour la soutenabilité du modèle social

Cette réalité oblige à interroger la soutenabilité de notre modèle socio-économique et politique, et à réfléchir collectivement à ce que nous souhaitons comme société pour les générations à venir. Cette question, pourtant essentielle, ne sera pas abordée dans le cadre des États généraux de la bioéthique.

Les enjeux éthiques au cœur des États généraux de la bioéthique

Les évolutions décrites soulèvent des questions éthiques majeures dans le champ de la santé. Ce sont ces questions que les États généraux de la bioéthique vont explorer, autour de trois axes :

1. La responsabilité sociale de la médecine

Le système de santé est confronté à une double exigence : accompagner les situations de vulnérabilité auxquelles il contribue et, dans le même temps, prévenir l'apparition de ces situations.

2. La soutenabilité du système de santé

L'augmentation des besoins sur le plan sanitaire, médico-social et social place la soutenabilité du système de santé au centre des préoccupations.

Comment soutenir à la fois le progrès médical et les nécessités engendrées par l'augmentation des situations de vulnérabilité ?

Comment adapter le système de santé pour qu'il permette à la fois la poursuite du progrès scientifique et l'accompagnement, indépendamment de l'âge, des situations de vulnérabilité qu'il contribue à générer ?

Comment préserver le socle éthique et social du système de santé, fondé sur l'équité dans l'accès aux soins et à la santé, malgré ces évolutions ?

3. Les solidarités

Enfin, la transformation démographique et sociale pose la question des solidarités. Dans une société marquée simultanément par l'augmentation du nombre de personnes âgées en bonne santé, par la hausse des situations de vulnérabilité et par la diminution du nombre de jeunes actifs, de nouvelles formes de solidarités doivent être pensées. Elles conditionnent le soutien des personnes dont la vie et l'existence dépendent directement des solidarités.

Qui prendra soin de nous demain

Débat démocratique organisé dans le cadre des États généraux de la bioéthique, en partenariat avec le CCNE.



Mardi 5 mai à DIJON

HÔTEL DE RÉGION

9H — ACCUEIL

9H30 - 10H15 PROPOS INTRODUCTIFS

- Jean-François Delfraissy, président du Comité consultatif national d'éthique
- Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- Mathilde Marmier, directrice de l'Agence régionale de la Santé (ARS)
- Élise Moreau, présidente du Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Régis Aubry, président de l'Institut pour la prévention des vulnérabilités liées à la santé

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE, DES THÉMATIQUES ABORDÉES, DE LA MÉTHODE ET DES QUESTIONS PORTÉES AU DÉBAT

- Face aux nouvelles réalités démographiques, aux transitions épidémiologiques et environnementales, comment repenser et adapter notre système de santé, dans toutes ses composantes, en intégrant l'ensemble des dimensions de l'accompagnement des personnes ?
- Comment garantir un système de santé et d'accompagnement à la fois soutenable, juste et respectueux de la qualité de vie de chacun en tenant compte des réalités économiques, démographiques et des progrès de la médecine ?
- Comment repenser les solidarités en prenant en compte la recomposition démographique ?

10H30 - 12H TRAVAUX EN ATELIERS AUTOUR DE L'UNE DES QUESTIONS

12H - 13H — PAUSE DÉJEUNATOIRE

13H - 14H30 TRAVAUX EN ATELIERS AUTOUR DE L'UNE DES QUESTIONS

14H45 - 15H30 CAPITALISATION DES PRÉCONISATIONS ET DES IDÉES

15H30 - 16H30 DÉBAT, DÉLIBÉRATION ET VOTE SUR LES PROPOSITIONS À REMONTER AU CCNE